

<http://www.snetap-fsu.fr/Preavis-de-greve-reconductible-au-LEGTA-de-Vic-en-Bigorre.html>



Préavis de grève reconductible au LEGTA de Vic en Bigorre

- En Région -

Date de mise en ligne : samedi 4 novembre 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

A Monsieur P.VINCON - Directeur Général([DGER](#)) (19 avenue du Maine(75 015 PARIS)
e

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, le SNETAP-[FSU](#), à la demande des personnels du [LEGTA](#) Jean Monnet de Vic-en-Bigorre, dépose un préavis de grève reconductible à compter du mardi 7 novembre 2017.

Il s'agit pour les personnels enseignants et vie scolaire de l'établissement d'alerter sur la situation dans laquelle ils se trouvent actuellement. A quelques jours des vacances d'octobre, ils ont ainsi appris que les fiches de service des enseignants avaient été remaniées par la [DRAAF](#) suite à un dépassement de [DGH](#). Il en résulte par suite une suppression d'heures d'enseignement obligatoire (en particulier de pluridisciplinarité) pourtant indispensables à la mise en place des référentiels et de l'évaluation.

Il convient ici de rappeler le contexte local :

- depuis mi-juin le proviseur adjoint est en arrêt maladie, ce qui a conduit le proviseur à devoir préparer la rentrée seul. Ils ont eu des emplois du temps dès fin août qui étaient conformes aux exigences des référentiels.
- la rentrée scolaire a pu ainsi se dérouler plus sereinement tant pour les élèves que les personnels.
- début octobre, suite à un dépassement de DGH de +600h sur l'établissement et un refus de prendre en compte les particularités du contexte local (absence de proviseur adjoint, rentrée scolaire précédente catastrophique sur le plan de la gestion et mise en oeuvre des services et emplois du temps...), la DRAAF Occitanie a mandaté un "expert" qui est venu sur une journée retravailler les fiches "Guepard".

Il en résulte à la veille des vacances d'octobre un envoi de nouvelles fiches "Guepard" et fiches de service associées. Or, de nombreuses "coupes horaires" ont été faites dans les services de plusieurs professeurs.

Devant cette situation imposée par la DRAAF Occitanie, les Personnels enseignants considèrent qu'ils sont dans l'incapacité de mener à bien les enseignements conformément aux référentiels.

Les Personnels demandent que leur soient donnés des éléments complets et détaillés sur la répartition de la DGH, et le dépassement afin qu'ils puissent travailler en interne et prendre le cas échéant des décisions en toute transparence et concertation, ce qui n'a pas été le cas jusque là. Ils demandent par ailleurs, après les difficultés des années précédentes (dont ils ont fait part aux responsables locaux, régionaux et nationaux, à de multiples reprises, par des moyens divers), que soient pris en compte le contexte de l'établissement (décrit précédemment) et la lassitude, allant jusqu'à une mise en retrait de la vie démocratique, de nombreux personnels (illustrée par les listes incomplètes des représentants dans les instances). Ils exigent surtout de pouvoir mener à bien les enseignements dans l'intérêt des jeunes qui leur sont confiés.

Monsieur le Directeur Général, le SNETAP-FSU compte sur vos services pour objectiver au plus tôt cette situation, situation générée pour partie par les méthodes de l'autorité académique, peu acceptables tant sur la forme

Préavis de grève reconductible au LEGTA de Vic en Bigorre

(intervention par trop tardive et non partagée) que sur le fond (mise en cause d'horaires obligatoires). En effet, celles-ci portent manifestement atteinte tant aux conditions d'exercice des équipes qu'à la qualité du service due aux usagers. Cet établissement a besoin de recouvrer une certaine sérénité et c'est en ce sens que les arbitrages nécessaires se devront d'être rendus.

Pour le Secrétariat Général du SNETAP-FSU,(F.CHASSAGNETTE